

**D.E.L. Associés**

EXPERTS COMPTABLES CONSEILS

**Association Multi-Rencontre du Rionet**

**Siège Social : Mairie de Cazillac**

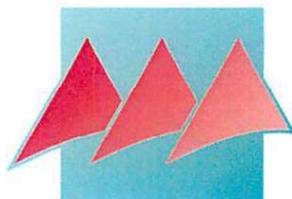
**46600 CAZILLAC**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

BRIVE (19100) 9 Avenue Léo Lagrange  
MARTEL (46600) rue du Barry de Souillac  
OBJAT (19130) 33 bis Avenue Roger Chassaing

Tél. (33) 05.55.17.60.00 – Fax (33) 05.55.74.15.52  
Tél. (33) 05.65.41.16.02 – Fax (33) 05.65.41.15.34  
Tél. (33) 05.55.25.11.32 – Fax (33) 05.55.25.09.63





**D.E.L. Associés**

EXPERTS COMPTABLES CONSEILS

**Association Multi-Rencontre du Rionet**

**Siège Social : Mairie de Cazillac**

**46600 CAZILLAC**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Aux membres de l'Association

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Multi-Rencontre du Rionet relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

BRIVE (19100) 9 Avenue Léo Lagrange  
MARTEL (46600) rue du Barry de Souillac  
OBJAT (19130) 33 bis Avenue Roger Chassaing

Tél. (33) 05.55.17.60.00 – Fax (33) 05.55.74.15.52  
Tél. (33) 05.65.41.16.02 – Fax (33) 05.65.41.15.34  
Tél. (33) 05.55.25.11.32 – Fax (33) 05.55.25.09.63



### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les changements de méthodes exposés dans l'annexe des comptes annuels dans :

- les règles et méthodes comptables : page 3
- impact changement de méthode : page 10

concernant la comptabilisation de la provision des indemnités de fin de carrière et des produits constatés d'avance des adhésions familiales annuelles et des inscriptions aux activités à cheval sur deux exercices.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823.-7 du code de commerce relatives à la justification des mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Brive, le 7 octobre 2022

**DEL ASSOCIES**

Commissaire aux comptes

Représentée par

**Caroline CROUZAL JALADI**

Commissaire aux comptes signataire



## **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Fonds propres associatifs		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres	244 854	243 782
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	316 393	243 920	72 473	78 207	Autres réserves		
Immobilisations corporelles	594		594	591	Report à nouveau		
Immobilisations financières	316 987	243 920	73 067	78 798	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(7 571)	1 072
TOTAL I					Subventions d'investissement	119 907	88 111
Actif circulant :					Provisions réglementées		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					TOTAL I	357 189	332 965
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	581		581	435			
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	73 618	
Clients et comptes rattachés	450 049	6 830	443 219	258 739	Dettes		
Autres	43 927		43 927	19 383	Emprunts et dettes assimilées	69 837	74 564
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes	1 253	3 786
Disponibilités (autres que caisse)	77 913		77 913	170 546	Fournisseurs et comptes rattachés	29 255	19 543
Caisse	509		509	1 006	Autres	101 076	107 537
TOTAL II	572 978	6 830	566 148	450 109	TOTAL III	201 421	205 429
Charges constatées d'avance (III)	1 490		1 490	9 487	Produits constatés d'avance (IV)	8 477	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	891 455	250 750	640 705	538 393	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	640 705	538 393

**COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE**

MULTI RENCONTRES

Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	796 782	589 595
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	187 000	167 132	Subventions d'exploitation	414 264	490 388
Impôts, taxes et versements assimilés	45 974	40 837	Autres produits	181 417	116 515
Rémunération du personnel	855 243	748 567	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	221	153
Charges sociales	160 057	141 341			
Dotations aux amortissements	26 500	25 744			
Dotations aux provisions	137 938	57 365			
Autres charges	2 095	4 249			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 415 138</b>	<b>1 185 669</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 392 684</b>	<b>1 196 652</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)</b>		
				36 700	28 704
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>1 436 955</b>	<b>1 224 284</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>1 429 384</b>	<b>1 225 356</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	(7 571)	1 072			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 429 384</b>	<b>1 225 356</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 429 384</b>	<b>1 225 356</b>

# **Association Multi-Rencontres du Rionet**

Annexe aux comptes annuels

# Annexe aux comptes annuels

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 640 705 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 7 571 €.

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Multi-Rencontres du Rionet a pour objet :

- L'accueil de jeunes enfants:
  - o à la crèche de Cazillac - Maison de l'Enfance 46600 Le Vignon-en-Quercy
  - o à la crèche de Cressensac 46600
  - o Un relais petite enfance à Cressensac 46600
  
- L'accueil périscolaire :
  - o à l'Hôpital Saint Jean 46600 (cantine)
  - o à Cressensac 46600 (matin, midi et soir)
  - o à Sarrazac 46600 (midi)
  - o à Cuzance 46600 (matin et soir)
  - o à Gignac en Quercy 46600 (matin, midi et soir)
  
- L'accueil de loisirs mercredis et vacances :
  - o à la Maison de l'Enfance - 46600 Le Vignon-en-Quercy
  - o à l'école, la salle de la garderie et le club House - 46600 Cressensac-Sarrazac
  - o à la salle polyvalente de l'Hôpital Saint Jean – 46600 Cressensac-Sarrazac
  - o à l'école Lachapelle-Auzac 46145 (seulement les mercredis)
  - o à l'école Nespouls 19600 (vacances hiver et printemps)
  
- Durant les vacances scolaires, des séjours à caractère sportif et/ou socioculturel sont mis en place (séjours ski, camps, ...).
  
- Centre Social avec des points d'accueils adultes et familles aux Quatre Routes du Lot Le Vignon-en-Quercy 46110, Cressensac et Sarrazac 46600, l'Hôpital-Saint-Jean 46600 (service administratif).

## **Annexe aux comptes annuels (suite)**

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Sur décision du gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les crèches et les accueils de loisirs ont fermés du 5 avril au 24 avril inclus. Les enfants de personnels prioritaires ont été accueillis, durant cette période, à la crèche de Cressensac et à l'accueil de loisirs de Cazillac. Les dispositifs d'aides financières mis en place en 2020 ont été reconduits par la CAF et l'Etat en 2021.

Durant cette période, l'ouverture des points d'accueils ainsi que les activités d'approvisionnement en direction du public fragile ont été maintenues.

Les activités intergénérationnelles et adultes, qui ont été interrompues à partir des vacances de la Toussaint 2020 à la suite des décisions gouvernementales, ont pu reprendre en extérieur au mois de juin 2021. Elles ont repris en salle à la rentrée de septembre dans le respect des règles sanitaires.

Pendant la période de fermeture puis de sous activité, le dispositif d'activité partielle a été mobilisé au profit des salariés.

En 2021, nous avons reçu une subvention de 180 500 € de la communauté de communes Cauvaldor. Ce montant correspond à la somme accordée par Cauvaldor en tenant compte de la participation de la CAF versée pour les crèches et le relais petite enfance dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

En fin d'année 2021, le CEJ a été rompu par la CAF et Cauvaldor pour être remplacé par le bonus territoire CTG. Par avenants en date du 6 décembre 2021 pour les crèches et du 8 décembre 2021 pour le relais petite enfance, le bonus territoire CTG 2021 a été versé à l'association par la CAF en 2022. Ce fonds d'accompagnement a fait l'objet d'une comptabilisation sur l'exercice 2021 pour un total de 89 482 €.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement N° 2018-06 du 05 décembre 2018 de l'autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Des changements de méthode de comptabilisation ont été fait afin de prendre en compte :

- la provision des indemnités de fin de carrière à la clôture de l'exercice.
- les produits constatés d'avance des adhésions familiales annuelles et des inscriptions aux activités à cheval sur deux exercices.

L'impact de ces changements de méthode au bilan et au compte de résultat est indiqué au dernier paragraphe de l'annexe.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participations sont évalués à leur prix d'acquisition ou de souscription.

### **Créances et dépréciations**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances supérieures à un an sont constatées en créances douteuses.

Une dépréciation est comptabilisée à hauteur de :

- o 80 % des créances N-1
- o 100% des créances N-2.

Les créances douteuses supérieures à 3 ans sont constatées en irrécouvrables et donc comptabilisées en perte.

### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dès l'achèvement des immobilisations financées sans attendre leur encaissement. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise.

### **Indemnités de fin de Carrière**

Le calcul de l'engagement repose sur la convention collective qui fixe le montant de l'indemnité en fonction de l'ancienneté du salarié. Compte tenu du différé entre la date d'évaluation et le versement de l'indemnité, le calcul intègre la probabilité de départ du salarié avant le terme du versement, un coefficient de rotation du personnel et une probabilité de décès. L'estimation est pondérée par un taux d'actualisation.

Age de départ : 62 ans

Taux actualisation : 1 %

Taux charges sociales : 25 % employés  
30 % cadres

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### **Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

#### Immobilisations brutes

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	296 049	18 883	0	314 932
Immobilisations en cours	0	1 461	0	1 461
Immobilisations financières	591	3	0	594
<b>TOTAL</b>	<b>296 640</b>	<b>20 347</b>	<b>0</b>	<b>316 987</b>

#### Amortissements et provisions d'actif

<b>Amortissements et provisions</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	217 842	26 078	0	243 920
Titres mis en équivalence				0
Autres Immobilisations financières				0
<b>TOTAL</b>	<b>217 842</b>	<b>26 078</b>	<b>0</b>	<b>243 920</b>

#### Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

<b>Nature des biens immobilisés</b>	<b>Montant</b>	<b>Amortis.</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Durée</b>
Agencements sur sol autrui	10 981	10 745	236	9 ans
Installations et agencements	75 131	63 778	11 353	4 ans
Matériel de transports	173 895	128 497	45 398	5 ans
Matériel de bureau et informatique	23 080	18 469	4 611	3 ans
Logiciel informatique	4 874	4 874	0	3 ans
Matériel et équipement pédagogique	26 971	17 557	9 414	3 ans
Immobilisations en cours	1 461	0	1 461	Néant
Titres de participation	294	0	294	Néant
Dépôts et cautionnement	300	0	300	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>316 987</b>	<b>243 920</b>	<b>73 067</b>	

#### Etat des créances

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an</b>	<b>A plus d'un an</b>
Immobilisations financières	594		594
Créances Organismes	409 227	409 227	
Créances usagers et comptes rattachés	32 613	32 613	
Créances douteuses ou litigieuses	8 209	6 895	1 314
Autres	43 927	43 927	
<b>TOTAL</b>	<b>494 570</b>	<b>492 662</b>	<b>1 908</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### *Provisions*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	0	73 618	0	73 618
Provisions pour dépréciations	1 502	6 830	1 502	6 830
<b>TOTAL</b>	<b>1 502</b>	<b>80 448</b>	<b>1 502</b>	<b>80 448</b>

#### *Etat des dettes*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	30 477	14 430	16 047	
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	29 255	29 255		
Dettes fiscales & sociales	99 806	99 806		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	2 523	2 523		
Produits constatés d'avance	8 477	8 477		
<b>TOTAL</b>	<b>170 538</b>	<b>154 491</b>	<b>16 047</b>	

#### *Variation des Fonds Associatifs*

Eléments	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds asso. sans droit reprise	243 782		1 072		244 854
Résultat de l'exercice	1 072	- 1 072		7 571	-7 571
Subvention d'investissement	88 111		78 206	46 410	119 907
<b>TOTAL</b>	<b>332 965</b>	<b>- 1 072</b>	<b>79 278</b>	<b>53 981</b>	<b>357 190</b>

#### *Suivi des dons manuels affectés*

Dons manuels affectés	Dons à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Dons restant à engager en fin d'exercice
Néant	Néant	Néant	Néant

#### *Suivi des legs et donations affectés*

Legs et donations Affectés	Legs et donations à Engager en début D'exercice	Utilisation en cours D'exercice	Dons restant à Engager en fin D'exercice
Néant	Néant	Néant	Néant

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### Subventions d'investissement

Montant reçu pendant l'exercice	50 118 €
Immobilisations financées	Matériels et véhicules

### Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisation	A la clôture
SNAEC SO	14 160	0	0	14 160
CAF	1 965	10 863	6 321	6 507
CFPPA	1 200	0	1 200	0
CARSAT	3 268	6 524	2 122	7 670
MSA	1 286	4 430	1 630	4 086
DDCSP	7 218	0	280	6 938
<b>TOTAL</b>	<b>29 097</b>	<b>21 817</b>	<b>11 553</b>	<b>39 361</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS

### Effectif moyen

L'effectif moyen s'élève à 41.33 ETP AU 31/12/2021 contre 40.7 ETP AU 31/12/2020.

### Mise à disposition gratuite :

Les mairies et la communauté des communes Cauvaldor mettent à disposition gratuitement :

- les locaux sur leurs communes pour une valorisation de 91 275.33 €
- du personnel pour une valorisation de 72 538.31 €.

Dans le cadre d'un Mécénat de compétences, la banque BNP PARIBAS met à disposition gratuitement :

- du personnel pour une valorisation de 64 346 €.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### Charges à payer

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs factures non parvenues (408100)	11 992
<b>TOTAL</b>	<b>11 992</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes provisionnées pour congés (428100)	57 491
Autres charges à payer (468600)	8 960
Etat charges à payer (4471000 - 448600)	8 687
<b>TOTAL</b>	<b>69 606</b>

#### Produits à recevoir

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Produits à recevoir	36 613
<b>TOTAL</b>	<b>8 726</b>

#### Charges constatées d'avance

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avance	1 490
<b>TOTAL</b>	<b>1 490</b>

#### Produits constatés d'avance

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance	8 477
<b>TOTAL</b>	<b>8 477</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2021	2020	Variation
Prestations familles	183 894	160 384	23 510
Cotisations	6 143	11 989	-5 846
Prestations CAF	498 922	419 070	79 852
Fonds d'accompagnement CAF <i>(dont aide exceptionnelle COVID)</i> <i>(dont bonus territoire CTG)</i>	110 851 <i>(11 272)</i> <i>(89 482)</i>	0	110 851
Subventions Communes	283 833	272 190	11 643
- Communes	103 333	112 773	-9 440
- Communautés des Communes	180 500	159 417	21 083
Subventions Conseil départemental et régional	38 395	37 089	1 306
Subvention CAF et MSA	74 432	156 564	-82 132
- CAF <i>(dont aide exceptionnelle COVID)</i>	30 408 <i>(68)</i>	121 359 <i>(57 821)</i>	-90 951
- MSA (prestations et subventions) <i>(dont aide exceptionnelle)</i>	44 024 <i>(0)</i>	35 205 <i>(2 000)</i>	8 819
Subventions diverses <i>(dont aide exceptionnelle FONJEP)</i> <i>(dont aide exceptionnelle DDCSPP)</i>	17 604 <i>(5 000)</i> <i>(0)</i>	24 545 <i>(1 500)</i> <i>(3 500)</i>	-6 941
Produits des activités annexes	3 115	10 141	-7 026
Transferts de charges et autres produits d'exploitation <i>(dont contrats aidés)</i> <i>(dont aide apprentis)</i>	175 274 <i>(49 710)</i> <i>(35 792)</i>	104 526 <i>(16 098)</i> <i>(6 750)</i>	70 748 <i>(33 612)</i> <i>(29 042)</i>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 392 463</b>	<b>1 196 498</b>	<b>195 965</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### IMPACT CHANGEMENT DE METHODE

#### *Bilan*

<b>ACTIF (montant net)</b>	<b>Ancienne méthode</b>	<b>Nouvelle méthode</b>	<b>PASSIF</b>	<b>Ancienne méthode</b>	<b>Nouvelle méthode</b>
Immobilisations corporelles	72 473	72 473	Fonds associatifs	244 854	244 854
Immobilisations financières	594	594	Résultat (bénéf. Ou perte)	73 698	-7 571
Av. et acomptes sur commandes	581	581	Subventions d'investissement	119 907	119 907
Créances et comptes rattachés	443 219	443 219	Provisions pour risques et charges	0	73 618
Autres créances	43 926	43 926	Emprunts et dettes assimilés	69 837	69 837
Disponibilités	77 913	77 913	Av. et acomptes reçus	1 253	1 253
Caisse	509	509	Fournisseurs et comptes rattachés	29 255	29 255
Charges constatées d'avance	1 490	1 490	Autres dettes	101 076	101 076
			Produits constatés d'avance	825	8 476
<b>Total général</b>	<b>640 705</b>	<b>640 705</b>	<b>Total général</b>	<b>640 705</b>	<b>640 705</b>

#### *Compte de Résultat*

<b>Charges</b>	<b>Ancienne méthode</b>	<b>Nouvelle méthode</b>	<b>Produits</b>	<b>Ancienne méthode</b>	<b>Nouvelle méthode</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Autres charges externes	187 000	187 000	Production vendue	797 484	796 782
Impôts, taxes et vers. Assimilés	45 974	45 974	Subventions d'exploitation	414 264	414 264
Rémunération du personnel	855 243	855 243	Autres produits	188 367	181 417
Charges sociales	160 057	160 057			
Dotations aux amortissements	26 500	26 500			
Dotations aux provisions	64 321	137 938			
Autres charges	2 095	2 095			
<b>Charges financières</b>	<b>331</b>	<b>331</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>221</b>	<b>221</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>21 817</b>	<b>21 817</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>36 700</b>	<b>36 700</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 363 338</b>	<b>1 436 955</b>	<b>Total des produits</b>	<b>1 437 036</b>	<b>1 429 384</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>73 698</b>	<b>-7 571</b>			
<b>Total Général</b>	<b>1 437 036</b>	<b>1 429 384</b>	<b>Total Général</b>	<b>1 437 036</b>	<b>1 429 384</b>